

----- Message transféré -----

**Sujet :**[INTERNET] Consultation ETCHE LOG Mer 41500

**Date :**Wed, 13 Dec 2023 14:18:13 +0100 (CET)

**De :**Marie DANSE

**Répondre à :**Marie DANSE

**Pour :**pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Je vous écris dans le cadre de la consultation publique concernant la construction et l'exploitation d'un entrepôt de stockage de matières combustibles à Mer par la société Etche Log.

En tant qu'habitante de Mer depuis 17 ans, je m'oppose fortement à ce projet qui est une aberration à la fois urbanistique, écologique, sécuritaire. Le lieu retenu n'aurait même pas dû être envisagé selon les diverses réglementations et le PLU de la commune : beaucoup trop proche des habitations, de services publics sensibles (EHPAD, écoles, caserne du SDIS), de la voie ferrée, d'au moins un château d'eau, de la rivière la Tronne et de plusieurs sites sensibles quant à la biodiversité, des commerces du centre-ville ainsi que de plusieurs bâtiments classés (église et halle), bref, en plein coeur de notre commune.

Le fonctionnement de cet entrepôt, s'il venait à être construit, produirait de fortes nuisances pour les habitants : lumières nocturnes, bruit, circulation de camions supplémentaires dans la ville. À cela s'ajoutent les risques intolérables d'accidents industriels qui, au vu de l'emplacement, seraient potentiellement dévastateurs à la fois pour la population, pour la nature (faune et flore), et même pour l'économie de la commune, du département et bien au-delà si la ligne de chemin de fer se trouvait endommagée ou si une pollution venait à toucher la Loire via son affluent la Tronne.

Je vous prie donc instamment donc d'émettre un avis défavorable à l'installation de cet entrepôt.

Avec mes remerciements

Marie ROUGER-DANSE  
habitante de Mer (41500)